

Image not found or type unknown



Non réalisation d'un contrat...

Par **gaia_old**, le **06/12/2007** à **10:42**

Bonjour,rnrnUn fournisseur que j'ai déjà payé en totalité (l'argent lui a été directement versé par la banque car j'ai du emprunter cette somme), ne réalise pas la prestation demandé...Malgrès mes nombreuses relances celui-ci fait la sourde oreille...Que dois-je faire ?. Merci